



Conseil économique et social

Distr. générale
27 octobre 2004
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2005

5-18 janvier 2005

Rapports quadriennaux pour la période 2000-2003 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
1. Conseil international de l'action sociale	2
2. Fédération internationale des malentendants.	5
3. Alliance internationale contre le VIH/sida	6
4. International Lactation Consultant Association	9
5. Association internationale de présentation des sœurs de la Présentation	10
6. Association internationale de l'habitat rural	13
7. Lebanese Welfare Association for the Handicapped.	15



1. Conseil international de l'action sociale

(Statut consultatif général depuis 1972)

Le Conseil international de l'action sociale (CIAS) est un réseau mondial composé de 82 organisations non gouvernementales locales, nationales et internationales qui s'emploient à promouvoir la protection sociale et le développement social et à lutter contre la pauvreté et la misère dans le monde. La plupart de ces organisations regroupent à l'échelon national des organisations non gouvernementales qui œuvrent en faveur de la protection sociale et du développement social. Les autres membres du CIAS sont des organisations qui militent pour des questions particulières, notamment dans les pays du Sud, et travaillent directement avec les collectivités victimes de la pauvreté et d'autres formes de privations. Ces deux groupes de membres sont organisés en 10 régions dans le monde entier. Sept grandes organisations non gouvernementales internationales qui ont leurs propres programmes et réseaux mondiaux sont également membres de notre réseau.

Le Conseil international de l'action sociale est une instance mondiale et régionale où l'on échange des renseignements sur la promotion sociale et le développement social. En outre, nous participons de plus en plus activement à l'élaboration des politiques et nous menons des campagnes à l'intention du public, en collaboration avec les décideurs et les administrateurs, aux niveaux régional et mondial. Pour la période 2000-2003, le CIAS s'est intéressé en priorité à certains processus importants engagés par l'Organisation des Nations Unies.

Réunions et conférences internationales organisées par les Nations Unies

Après avoir participé, en tant que principale organisation non gouvernementale, au Sommet mondial pour le développement social, le CIAS a beaucoup contribué à la session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social, tenue en juin 2000. Au cours de cet examen, il a aidé au maintien d'importants engagements pris au Sommet et a contribué à ce que la mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague demeure une priorité.

Afin de multiplier les consultations constructives avec des représentants intergouvernementaux en vue de promouvoir des politiques équitables et des mesures en faveur des pauvres, le CIAS a constitué une délégation de représentants mondiaux, composée en particulier de membres d'organisations de la société civile de pays en développement, qui assiste aux sessions annuelles de la Commission du développement social. Au vu des effets que la volonté politique peut avoir sur les réformes sociales, tant à l'échelle mondiale qu'au niveau national, le CIAS organise chaque année, avant le début de la session de la Commission, un forum mondial de la société civile où la Division des politiques sociales et du développement social présente brièvement le programme de la Commission. Les représentants nationaux et d'éminents représentants de la société civile s'entretiennent des questions inscrites au programme de la Commission et en informent un vaste ensemble d'organisations de la société civile. En 2001, le CIAS a joué un rôle primordial à la Commission dans le cadre des préparatifs à la Réunion de haut niveau sur le financement du développement. Il a cherché à influencer les vues des gouvernements nationaux et des représentants du système des Nations Unies afin de

veiller à ce que les questions qu'il a soulevées dans ses nombreuses réunions régionales et sous-régionales pendant le projet de Copenhague soient intégrées dans les documents et débats des deux forums. Le CIAS a participé à la réunion des organisations non gouvernementales organisée sous l'égide du secrétariat de coordination de la réunion de haut niveau; il a élaboré un document sur la réforme fiscale et les avantages qu'elle présente pour mettre les ressources financières internes des pays au service du développement et a proposé d'élaborer un pacte de lutte contre la pauvreté. Il a également été l'un des organisateurs d'un forum mondial de la société civile qui a servi de réunion d'information pour le comité préparatoire de la réunion de haut niveau et pour la trente-neuvième session de la Commission du développement social et a organisé trois déjeuners avec des représentants de la société civile.

En 2002, le forum annuel de la société civile du CIAS a servi de réunion d'information sur la quarantième session de la Commission consacrée au thème de l'intégration des politiques sociales et économiques, question à laquelle le CIAS s'est intéressé continuellement ces dernières années et qu'il a abordé dans de nombreux documents d'orientation. À ce forum, les thèmes suivants ont également été examinés : suite donnée au Sommet mondial; rapport du Secrétaire général sur l'intégration des politiques sociales et économiques; comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement; rapport concernant le troisième mandat du Rapporteur spécial sur la situation des handicapés; préparation du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille.

En mars 2002, une délégation du CIAS a assisté à la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey (Mexique), où notre ancien Président a fait des déclarations sur l'annulation de la dette et les carences de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui ont été consignées dans les comptes rendus de la table ronde multipartite et ont été intégrées dans la documentation officielle de la Conférence.

En 2003, le forum du CIAS a examiné le thème de la coopération nationale et internationale au service du développement auquel était consacrée la quarante et unième session de la Commission. Le jour de l'ouverture de la session, il a également organisé un déjeuner d'information sur deux grandes réunions concernant le vieillissement. Il a tenu plusieurs réunions régionales consacrées à la suite donnée au Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

La même année, un représentant du CIAS et plusieurs de ses partenaires ont participé à la quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme afin de maintenir une présence collective et d'établir de nouveaux liens avec des activistes pour la promotion de la femme issus du monde entier en vue d'intégrer ces questions dans ses campagnes de sensibilisation régionales et mondiales.

Autres activités menées pour contribuer aux travaux du Conseil économique et social et du système des Nations Unies

En s'employant à promouvoir l'application nationale des politiques de développement sociales convenues au niveau international et à favoriser la concrétisation des engagements internationaux envers des objectifs essentiels pour le développement humain, le CIAS a constaté qu'il lui fallait étendre son action pour que cette mise en œuvre soit effective. En effet, il convient de renforcer la

coopération entre les organisations de la société civile dans les régions. C'est pourquoi, en 2001, le CIAS a mis en place un projet de coopération régionale sur trois ans, avec le concours du Ministère du développement international du Royaume-Uni, du Ministère danois des affaires étrangères et par la suite du Ministère finlandais des affaires étrangères. Ce projet s'attache en particulier à créer, à améliorer ou à renforcer les liens entre la société civile et les groupes régionaux intergouvernementaux.

Nous avons continué de publier des documents sur les thèmes du Sommet mondial pour le développement social sous forme d'une revue trimestrielle intitulée *Social Development Review* et d'un site Web consacré au développement social; notre bulletin mensuel intitulé *Global Cooperation* contient également des articles sur les processus du système des Nations Unies.

Le CIAS considère que son statut consultatif auprès du Conseil économique et social constitue l'un des piliers de ses travaux. Nous souhaitons continuer de contribuer à la réalisation d'objectifs essentiels pour le développement humain, au profit de millions de personnes qui font l'objet des nombreux engagements pris lors de consultations tenues à l'Organisation des Nations Unies sur les politiques publiques mondiales.

2. Fédération internationale des malentendants

(Statut consultatif spécial depuis 1996)

La Fédération internationale des malentendants est une organisation non gouvernementale qui fonctionne exclusivement sur la base du bénévolat : elle n'emploie pas de personnel rémunéré. Pour la période à l'examen, des changements au Conseil d'administration de l'organisation ont engendré quelques difficultés liées à la transition. Cependant, la Fédération a continué de travailler au nom des malentendants, mettant l'accent sur les pays en développement. La structure et les objectifs de l'organisation demeurent inchangés.

2000

La Fédération a tenu une réunion avec des représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui portait sur un programme de formation visant à sensibiliser au problème des malentendants dans les pays en développement (Genève, 17 et 18 février).

2001

Elle a contribué à l'élaboration des directives de l'OMS concernant les appareils auditifs et les services à l'intention des malentendants dans les pays en développement. Ces directives établissent les conditions et formulent des recommandations minimum en vue de l'obtention d'appareils auditifs et de services de qualité à des prix abordables.

2002

Le 6 septembre, elle a organisé, à Ljubljana (Slovénie), une conférence internationale consacrée à un programme de formation visant à sensibiliser au problème des malentendants dans les pays en développement à laquelle un représentant de l'OMS a fait un exposé sur les directives concernant les appareils auditifs et les services à l'intention des malentendants dans les pays en développement et un consultant a présenté un document sur la mobilisation des ressources destinées à la formation du personnel de soins primaires dans les domaines de l'oreille et de l'audition dans les pays en développement.

2003

Un représentant de la Fédération a participé à l'atelier organisé à Genève par l'OMS sur les appareils auditifs et les services à l'intention des malentendants dans les pays en développement où il a présenté un document sur le rôle des organisations non gouvernementales dans l'élaboration de modèles visant à fournir des appareils auditifs et des services à l'intention des malentendants dans les pays en développement.

3. Alliance internationale contre le VIH/sida

(Statut consultatif spécial depuis 2000)

L'Alliance internationale contre le VIH/sida est une organisation non gouvernementale internationale qui aide les collectivités dans les pays en développement à lutter contre la propagation du VIH et contre les effets du sida. Elle a pour objectif d'élargir la portée et l'efficacité des programmes de lutte contre le VIH/sida qui intéressent les collectivités; de renforcer le rôle de la société civile et d'améliorer sa capacité de lutte contre la pandémie; d'améliorer le contexte institutionnel, organisationnel et politique en vue de mieux s'attaquer au VIH/sida.

Changements structurels pour la période 2000-2003

En raison de l'évolution rapide de l'épidémie de sida et du cadre international de financement et de programmation dans ce domaine, l'Alliance a connu une croissance rapide depuis 2001. Le nombre de ses programmes et des organisations non gouvernementales qui sont ses partenaires a augmenté considérablement. En outre, en aidant les collectivités locales, elle prête assistance à davantage de personnes et le nombre de donateurs et de volontaires qui contribuent à ses travaux a également augmenté. Afin de relever les nouveaux défis et pour donner suite à l'examen et à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique, un certain nombre de changements structurels ont été effectués, dont la formation d'équipes chargées du soutien technique, de l'élaboration des politiques, de la communication, du suivi, de l'évaluation, de la recherche et des partenariats ainsi que l'élargissement du Service financier et administratif.

À la mi-2003, un examen du plan stratégique pour la période 2001-2006 a permis à l'Alliance de réaffirmer qu'elle s'employait à lutter contre le VIH/sida à l'échelle des collectivités et de revoir son processus d'expansion structurelle. Au vu des difficultés et des changements externes, notamment de l'initiative présidentielle en faveur de la lutte contre le sida lancée par les États-Unis et de la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, il a été convenu que le plan devait être mis à jour en 2004, pour la période commençant en 2005. L'Alliance a donc adopté une version révisée de ses objectifs et s'emploie à veiller à ce que tous ses programmes contribuent directement aux buts qu'elle s'est fixés.

D'autres bureaux de pays ont été créés dans les Caraïbes, en Chine, à Madagascar et au Mozambique. Ils deviendront à moyen terme des organisations affiliées à l'Alliance.

Résultats et effets

Depuis sa création, l'Alliance a fourni un appui technique à de nombreuses collectivités dans plus de 40 pays. Pendant la période à l'examen, plus de trois millions de personnes ont bénéficié de ses services. En janvier 2000, des programmes étaient en place dans les 12 pays suivants : Bangladesh, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Équateur, Inde, Maroc, Mexique, Philippines, Sénégal, Sri Lanka et Zambie. En décembre 2003, des programmes étaient en place dans les 19 régions et pays suivants : Bangladesh, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Caraïbes, Chine,

Équateur, Inde, Madagascar, Maroc, Mexique, Mongolie, Mozambique, Nigéria, Philippines, Sénégal, Thaïlande, Ukraine et Zambie.

Montant des ressources et sources de financement

Les revenus de l'Alliance ont doublé, passant de 10 273 dollars en 2000 à 20 318 dollars en 2003.

Activités menées pendant la période à l'examen

L'Alliance a participé régulièrement aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et assisté aux grandes conférences et autres réunions organisées par les Nations Unies. Ses partenaires entretiennent des liens étroits de collaboration, notamment dans les domaines du financement et du fonctionnement, avec les organismes des Nations Unies suivants : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). En sa qualité de centre de collaboration avec ONUSIDA, l'Alliance envoie régulièrement des observateurs aux réunions du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA. Elle a également participé aux consultations avec les organisations non gouvernementales sur la stratégie mondiale de lutte contre le sida. On trouvera ci-dessous la liste des réunions organisées par les Nations Unies auxquelles l'Alliance a participé.

2000

Organisation nationale de lutte contre le sida en Inde et partenaires des groupes thématiques créés par les Nations Unies : retraite de planification stratégique concernant le VIH/sida (HIV/AIDS Strategic Planning Retreat), Bangalore; treizième Conférence internationale sur le sida, Durban (Afrique du Sud).

2001

Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida : présentations, plaidoyer, appui aux délégations partenaires, participation aux préparatifs; contribution importante au Partenariat international contre le sida en Afrique; présentation de travaux sur la mobilisation des collectivités au Forum francophone sur le VIH/sida effectuée par l'Association marocaine de solidarité et de développement, partenaire de l'Alliance au Maroc; participation à deux groupes de travail consacrés aux perceptions culturelles du sida et à l'analyse de la vulnérabilité; l'Alliance khmère de lutte contre le VIH/sida était membre de l'équipe de pays des Nations Unies chargée d'aider les organismes des Nations Unies à examiner les moyens dont ils disposent pour lutter contre le sida et à élaborer un plan stratégique pour les cinq prochaines années; la Fondation nationale de lutte contre le sida (Mongolie) a présidé le sous-groupe de travail chargé d'élaborer le futur programme de pays du FNUAP.

2002

Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants; quatorzième Conférence internationale sur le sida (Barcelone); Sommet mondial pour le développement social, Johannesburg (Afrique du Sud); participation à un

atelier multipartite d'évaluation quinquennale organisé par ONUSIDA (intervention auprès des groupes de travail et de l'équipe chargée d'évaluer la participation de la société civile à ONUSIDA et organisation d'une réunion de consultation avec ONUSIDA).

2003

Contribution continue au Fonds mondial créé par la Banque mondiale, tant à l'échelle mondiale qu'au niveau régional; coparrain avec l'OMS de travaux destinés à recentrer l'attention sur la prévention; réunion sur les approches stratégiques de la prévention ciblée, coparrainée par l'OMS, ONUSIDA et l'Alliance internationale contre le VIH/sida en octobre; collaboration avec l'OMS, la Coalition internationale pour l'accès au traitement du VIH et d'autres organismes en vue de préparer les collectivités à l'accès au traitement et de les faire participer aux services de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique; contribution importante au développement stratégique d'ONUSIDA en collaborant avec des représentants du Conseil de coordination du programme d'autres organisations non gouvernementales à la formulation de recommandations sur les futures orientations d'ONUSIDA qui seront soumises à l'approbation du Conseil; participation au comité directeur intérimaire de la Coalition internationale pour l'accès au traitement du VIH et aux groupes de travail de l'OMS consacrés au dépistage et à l'accompagnement psychologique relatifs au VIH et à la tuberculose.

Conclusion

Tout comme ONUSIDA, l'Alliance a pour objectif de maîtriser la propagation du VIH/sida et de commencer à inverser la tendance actuelle. Elle souscrit à la mission d'ONUSIDA qui consiste à mener, renforcer et appuyer la lutte contre la transmission du VIH en dispensant des soins, en prêtant assistance, en réduisant la vulnérabilité des personnes et des collectivités à la maladie et en atténuant les effets de la pandémie. À ces fins, elle a établi des partenariats avec des organisations locales, nationales et internationales et s'emploie, aux niveaux national et international, à aider les collectivités à lutter contre le sida.

4. International Lactation Consultant Association

(Statut consultatif spécial depuis 1996)

L'International Lactation Consultant Association (ILCA) est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès de plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales. Le nombre des représentants auprès de ces organismes et l'ampleur des travaux qu'ils entreprennent se sont élargis ces dernières années. L'ILCA a pour mission de promouvoir la profession de consultant en matière d'allaitement dans le monde entier grâce à ses activités d'orientation, de plaidoyer, de formation professionnelle et de recherche. Elle souhaite former un réseau mondial de professionnels de l'allaitement. Elle appuie sans réserve l'application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions en la matière adoptées à l'Assemblée mondiale de la santé. L'ILCA est en relation officielle avec l'UNICEF, l'OMS et le CODEX Alimentarius.

Réunions et conférences organisées par les Nations Unies

Par l'intermédiaire de ses représentants auprès de l'UNICEF, l'ILCA participe activement aux forums sur les droits et la santé de l'enfant, au Groupe de travail sur la nutrition et au Groupe de travail du Comité des ONG sur le VIH/sida. À la quatre vingt-huitième conférence de l'Organisation mondiale du Travail tenue à Genève, elle s'est employée à défendre activement le maintien des pauses d'allaitement rémunérées et la prolongation du congé de maternité obligatoire prévu en application de la Convention sur la protection de la maternité, 2000. Depuis, elle continue de promouvoir la Convention en distribuant un kit de protection de la maternité. Par l'intermédiaire de ses représentants, l'ILCA poursuit ses travaux avec le technicien de l'OMS chargé de la question de l'alimentation infantile. Elle a participé à deux des consultations régionales de l'OMS consacrées au contenu de la Stratégie mondiale pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. L'ILCA s'attache actuellement à promouvoir la Stratégie auprès de ses membres en encourageant son application mondiale. Ses représentants ont participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants et aux réunions de la Commission de la condition de la femme et ont organisé d'autres rencontres quand la santé maternelle et infantile étaient à l'ordre du jour de ces réunions. L'ILCA met une liste de spécialistes cliniques à la disposition des gouvernements et des organismes des Nations Unies afin de les faire bénéficier de ses connaissances techniques dans le domaine de l'allaitement en cas de catastrophe naturelle ou autre crise ayant des conséquences sur la sécurité alimentaire des enfants.

Afin de promouvoir la meilleure santé maternelle et infantile possible, l'ILCA coopère avec d'autres organisations non gouvernementales, dont le Breastfeeding Committee des États-Unis, la Coalition for Improving Maternity Services (CIMS), l'Alliance mondiale pour l'allaitement maternel, la Joint Commission on Accreditation of Healthcare Organizations (organisation indépendante qui évalue les établissements de soins dans l'ensemble des États-Unis) et Healthy Mothers, Healthy Babies. Elle souhaite élargir son champ d'activité à mesure qu'elle trouvera des représentants qualifiés. La demande en connaissances techniques augmente car on se rend compte que l'ILCA représente une profession aux compétences précises en matière d'allaitement maternel et artificiel en situation normale ou difficile. L'ILCA se réjouit de poursuivre sa collaboration fructueuse avec les organismes des Nations Unies qui s'intéressent à la santé infantile et maternelle.

5. Association internationale de présentation des soeurs de la Présentation

(Statut consultatif spécial depuis 2000)

Introduction

L'Association, qui a ses principaux bureaux à New York et à Brisbane (Australie), compte 2 600 membres, qui vivent et travaillent dans 27 pays. En tant que soeurs de la Présentation, notre vocation est de mobiliser nos ressources pour faire entendre notre voix et agir pour une plus grande justice dans le monde, en partenariat avec d'autres.

Réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires

Concernant nos activités avec le Comité des organisations non gouvernementales chargé du développement social et son Sous-Comité chargé de la lutte contre la pauvreté, nous avons publié des documents chaque année, ainsi qu'une brochure intitulée « Best practices in poverty eradication. Case studies from the field » (Meilleures pratiques en matière d'élimination de la pauvreté. Études de cas), et coparrainé des forums d'ONG pendant la phase préparatoire des sessions de fond du Conseil.

Concernant la réunion de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, à la suite de la Conférence internationale sur le financement du développement, nous avons participé à toutes les séances et réunions des ONG et rédigé des déclarations. En 2002, en coopération avec les Missions permanentes de la Grenade et de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies, nous avons parrainé une rencontre sur le thème « Les dimensions éthiques du financement du développement ».

Concernant nos activités avec la Section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales, nous avons soumis un projet relatif à la lutte contre le VIH/sida en Zambie et avons reçu une mention honorable dans le rapport sur le forum des ONG et de la société civile.

En outre,

a) Notre principal représentant a été le Secrétaire du Comité des organisations non gouvernementales chargé du développement social de 2000 à 2004. Nous avons rédigé, coparrainé et publié des notes de synthèse sur différents thèmes à l'intention de la Commission du développement social. Nous avons organisé une consultation de la société civile et présenté une déclaration orale à la Commission lors de sa session de 2003. En collaboration avec le Sous-Comité chargé de la lutte contre la pauvreté, outre l'étude mentionnée plus haut, nous avons parrainé une rencontre sur le thème « Les filles et l'élimination de la pauvreté »;

b) Nous avons fourni au Groupe de travail sur la petite fille créé par l'UNICEF des outils d'information sur plusieurs thèmes : le VIH/sida, les filles et l'éducation, les filles et les droits de l'homme;

c) Concernant nos activités avec le Comité des ONG sur la condition de la femme, nous avons participé à toutes les réunions des organes subsidiaires du Conseil chargés de préparer les débats sur les principales questions à débattre,

rédigé des déclarations et organisé une rencontre sur le thème « Aider les victimes de la violence à guérir leurs blessures »;

d) En tant que membre du Comité des ONG sur la Décennie internationale des populations autochtones, nous avons participé à une étude sur le renforcement des capacités, coparrainé des rencontres et apporté notre contribution aux travaux de l'Instance permanente sur les questions autochtones, en faisant des exposés, en organisant des rencontres et en préparant une réception officielle et un pique-nique de bienvenue à l'intention des participants.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

- Nous avons travaillé à partir de 2000 avec le Secrétariat de la Conférence internationale sur le financement du développement pendant la phase préparatoire de la Conférence de Monterrey, en préparant la documentation et en participant à des réunions, notamment à la réunion de haut niveau du Conseil.
- Nous avons assisté à chaque conférence annuelle réunissant le Département de l'information et les ONG et à de nombreux exposés hebdomadaires organisés tout au long de l'année. Nous avons un groupe de discussion, un bulletin d'information intitulé « Connections » et un site Web (<www.ipa.ozehosting.com>), qui permettent à nos membres de se tenir informés.
- Concernant les activités du PNUD, nous avons participé à la série de conférences sur les responsables politiques et à d'autres exposés.

Participation aux conférences et aux travaux des commissions

2001

- Préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement;
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida;
- Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants;
- Préparatifs et tenue de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

2002

- Conférence internationale sur le financement du développement;
- Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement;
- Réunion préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable;
- Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg);
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants.

2003

- Conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des ONG;
- Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Entre 2001 et 2003, nos représentants ont assisté aux réunions des organes et départements suivants :

- Conférences annuelles du Département de l'information;
- Instance permanente sur les questions autochtones;
- Commission du développement social;
- Commission des droits de l'homme;
- Commission de la condition de la femme;
- Commission du développement durable;
- Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

6. Association internationale de l'habitat rural

(Statut consultatif spécial depuis 1972)

L'Association internationale de l'habitat rural est une ONG vénézuélienne sans but lucratif, spécialisée dans l'habitat rural, l'assainissement de l'environnement et le développement rural intégré, de portée internationale. On a créé des associations régionales de l'habitat rural dans les cinq continents et dans de nombreux pays, ainsi que des associations nationales. L'Association est financée par les cotisations et les dons de ses membres.

Au cours de la période considérée, l'Association a diffusé des informations techniques sur l'habitat rural et l'assainissement de l'environnement, sous la forme de lettres d'information, de dépliants et de documents portant sur des questions intéressant l'Organisation des Nations Unies.

2000

- L'Association a noué des contacts étroits avec le Réseau interaméricain pour la salubrité des logements, qui travaille en collaboration avec l'OMS et l'OPS, dans le but de coordonner des actions visant à améliorer la salubrité des logements en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- Elle a rencontré des membres du Gouvernement afin de trouver un accord destiné à promouvoir des travaux de recherche et de développement de l'habitat rural, en fonction des diverses régions bioclimatiques et géographiques.

2001

- L'Association a signé un accord avec le Ministère de la santé et du développement social et le gouvernement régional de l'État de Monagas en faveur de la démarginalisation des populations rurales à faible revenu dans cet État.
- Elle a participé à l'élaboration du premier projet de politique du logement concernant les populations autochtones de l'État de Monagas.
- Elle a poursuivi le dialogue avec le Gouvernement afin de parvenir à un accord sur l'habitat rural.

2002

- À l'issue d'une consultation à laquelle ont participé les populations locales, un accord a été conclu pour concevoir des maisons pour les populations autochtones. On a organisé plusieurs cours de formation et ateliers pour améliorer les conditions de vie des populations autochtones en milieu rural.
- On a lancé un projet sur le thème « Enregistrement international des expériences concernant l'habitat et le logement rural » afin d'informer les populations rurales et les organisations publiques et privées des derniers progrès techniques et programmes dans le domaine de l'habitat et du logement rural.

2003

- L'Association a rencontré des membres du Gouvernement pour obtenir des données nationales sur l'habitat et le logement rural.
- Elle a coordonné les activités prévues dans le cadre de l'accord signé avec le Gouvernement et les autorités régionales de l'État de Monagas. D'importants changements ont été apportés à l'organisation, à la participation et au développement communautaire des habitants de San José de Buja.
- Elle a rendu visite à des communautés autochtones isolées, dont beaucoup vivaient près de la frontière avec la Colombie, le Brésil et le Guyana, et préparé les visites de suivi prévues par la suite avec des organisations nationales et internationales.
- Elle a rencontré des représentants de l'OPS pour voir s'il serait possible de mettre en place un centre pour la salubrité du logement dans le Service autonome de l'habitat rural. À cette fin, elle a organisé, à Maracay, un atelier sur l'importance du logement rural pour la santé et le développement social.

7. Lebanese Welfare Association for the Handicapped

(Statut consultatif spécial depuis 2000)

Il s'agit d'une association non gouvernementale apolitique, à but non lucratif, qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un handicap, de manière à leur rendre leur dignité et leur indépendance et à leur permettre d'exercer une activité. Elle a notamment pour objectif de fournir une aide sociale aux handicapés en difficulté, de promouvoir et de défendre les droits des handicapés, et de devenir l'institut de réadaptation le plus fiable de la région. Elle est membre depuis 2000 de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et représente officiellement les ONG libanaises au Conseil consultatif régional de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Elle est membre de Rehabilitation International, du Conseil arabe de l'enfance et du développement, de la Commission nationale pour les handicapés, de l'équipe de travail nationale pour une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, de la Fédération libanaise Handi-Sports, du Haut Conseil libanais pour l'enfance, du Forum des ONG libanaises, du Comité directeur national pour l'éducation aux risques liés aux mines et du Comité directeur national pour l'assistance aux victimes des mines. Elle mène des projets et collabore avec l'UNICEF, l'OMS, la CESAO, l'UNESCO, l'Union chrétienne de jeunes gens (YMCA), le Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Kerpape (France), le World Rehabilitation Fund, Norwegian People's Aid, l'Association américano-libanaise, le Groupe spécial des États-Unis pour le Liban, l'Entente sportive Handi-Paris, l'Agence japonaise de coopération internationale, les universités Saint-Joseph et Balamand de Beyrouth, et la Société koweïtienne pour les handicapés (Centre Makaton).

Ressources financières

L'association étant sans but lucratif, ses ressources se limitent aux cotisations annuelles de ses membres, aux recettes générées par les activités, aux dons et contributions, aux contrats spéciaux pour l'armée et les Ministères des affaires sociales, de la santé publique et de l'éducation, ainsi qu'aux projets menés conjointement avec de nombreuses organisations humanitaires et internationales.

Participation aux réunions et aux activités de l'ONU

Au niveau local :

- A participé à une réunion sur le renforcement de la coopération entre la CESAO et les organisations de la société civile, à Beyrouth (avril 2001);
- A exécuté un programme de lutte antimines en collaboration avec le bureau de pays de l'UNICEF (de 2001 jusqu'à présent);
- A mené une campagne de vaccination dans la région de la Bekaa, en collaboration avec le bureau de pays de l'UNICEF (avril 2002);
- A lancé une campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein dans le sud du Liban, en collaboration avec le bureau de pays de l'OMS (juin 2002-juillet 2003);

- A assisté à la quatrième session du Comité du développement social de la CESAO, à Beyrouth (juillet 2002);
- A accueilli et coorganisé deux cours de formation sur la réadaptation des personnes blessées par des mines, en collaboration avec le bureau de pays de l'UNICEF, dans le sud du Liban (décembre 2002);
- A assisté à un atelier organisé conjointement par l'UNICEF et l'OMS sur la Convention relative aux droits de l'enfant, à Beyrouth (janvier 2003);
- A participé à un atelier sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, organisé par le bureau de pays de l'UNICEF, à Beyrouth (mars 2003);
- A assisté à la vingt-deuxième session de la CESAO, à Beyrouth (avril 2003);
- A accueilli et coorganisé la célébration de la Journée mondiale de la santé en collaboration avec le bureau de pays de l'OMS, dans le sud du Liban (avril 2003);
- A participé à la Conférence régionale arabe sur les normes de développement et les droits des personnes handicapées, organisée par la CESAO, à Beyrouth (mai 2003);
- A participé à la Journée mondiale antitabac, organisée par le bureau de pays de l'OMS, à Beyrouth (mai 2003);
- A assisté à un atelier sur le statut de l'enfant au Liban, organisé par le bureau de pays de l'UNICEF, à Beyrouth (juin 2003);
- A participé à la première réunion du Conseil consultatif régional de la CESAO, à Beyrouth (décembre 2003);
- A accueilli et coorganisé un cours de formation sur le thème « Soigner les troubles psychologiques des enfants par des animations et des jeux », en collaboration avec le bureau de pays de l'UNICEF, dans le sud du Liban (décembre 2003).

Au niveau international :

- A participé à la vingt et unième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, à Vienne (novembre 2000);
- A participé à une réunion d'experts de l'UNESCO sur les technologies de l'information et des communications pour les personnes handicapées, à Paris (mai 2003);
- A participé à la deuxième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, à New York (juin 2003);
- A participé à la vingt-deuxième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, à Genève (décembre 2003).